

FICHE SIGNALÉTIQUE WG-305 GRAISSE AU LITHIUM BLANCHE 300G

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Graisse au lithium blanche
Référence	WG-305
Famille du produit	Solution grasseuse non chlorée
Usage recommandé	Lubrifiant tout usage.
Restrictions d'utilisation	Sans objet.
Identificateur du fournisseur	Devanco Canada 19192 rue Hay, unité Q, Summerstown, ON K0C 2E0 855.931.3334

Numéro de téléphone d'urgence Contactez immédiatement votre centre de contrôle antipoison local.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Aérosols inflammables - catégorie 1; Gaz sous pression - gaz comprimé; Irritation cutanée - catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une irritation cutanée.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
Porter des gants de protection.

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente
version révisée :

Page 01 de 08

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stocker dans un endroit bien ventilé.
Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	64742-49-0	30-60	heptane	
Gaz de pétrole liquéfiés	68476-85-7	15-40		
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	7-13		
Huiles résiduelles (pétrole). déparaffinées au solvant	64742-62-7	3-7		
Oxyde de zinc	1314-13-2	0.1-1.0		
Dioxyde de titane	13463-67-7	0.1-1.0		
Hydroxy-12 octadecanoate de lithium	7620-77-1	0.5-1.5		

Notes

Concentration va due au traitement par lots. Documents justifiant la variabilité de la composition sont maintenue.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter la personne exposée à l'air frais si des effets indésirables sont observés.
Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle.
Appeler un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés.
Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.
Continue rinsing. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Boire deux verres d'eau. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin.

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 02 de 08

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique.

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau direct.

Dangers spécifiques du produit

Aérosol extrêmement inflammable. contenu sous pression, les vapeurs sont plus lourdes. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. le produit vaporisé projette une flamme au contact avec une source d'inflammation, ne pas utiliser sur le véhicule à moins qu'il ne soit refroidi.

ce contenant peut exploser s'il est chauffé.

Oxydes de carbone, de soufre, d'azote, de phosphore et autres composés organiques non identifiés.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Soyez très prudent. Combattre le feu à une distance sûre ou un endroit protégé.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé.

Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Colmater ou réduire la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou une autre source d'inflammation. Ne pas percer ni brûler le contenant, même si le produit a été utilisé. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées. Conteneurs de ce matériau pouvant contenir des résidus dangereux lorsque « vidé ».

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL		AIHA® WEEL®	
	TWA	STEL [C]	TWA	Valeur plafond	TWA 8h	TWA courte durée [C]

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 03 de 08

Dioxyde de titane	10 mg/m3 A4	Non établie	15 mg/m3	Non établie		
-------------------	-------------	-------------	----------	-------------	--	--

Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé. Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux lentilles de contact ne doivent pas être portées, ils peuvent affraver la blessure.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. No specific guidelines are available.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Aérosol blanc.
Odeur	doux
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Plage d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	7 °C (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Aérosols inflammables
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	0.75 à 15 °C
Solubilité	Négligeable dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	> 14 centistokes (cinématique)

Autres informations

COV %	80
Projection de flamme	> 100 cm retour de flamme
Classification NFPA	Aérosol, niveau 3

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 04 de 08

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable aux températures et pressions ambiantes.

Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

Conditions à éviter

Flammes nues, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.

Matériaux incompatibles

Risque accru d'incendie et d'explosion en contact avec : agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone, soufre, phosphore, phosphore. Et autre composé organique non déterminés.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires. Des rapports ont associé la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants organiques avec des dommages aux organes internes, au cerveau et au système nerveux central. Le contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation et une dermatite.

Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Dioxyde de titane	> 6820 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 25000 mg/kg (rat)	> 10000 mg/kg (lapin)
Huiles résiduelles (pétrole). déparaffinées au solvant	> 2180 mg/m ³ (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Pas disponible	> 5000 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)
Naphta léger (pétrole), hydrotraité	Pas disponible	5000 mg/kg	2000 mg/kg

CL50 (Inhalation)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Ingestion)

Aucun renseignement trouvé.

DL50 (Cutané)

Aucun renseignement trouvé.

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 05 de 08

Peut causer une légère irritation selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Aucun risque dans des conditions normales d'utilisation. À fortes concentrations dépression du système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Si de petites quantités sont avalées not likely to cause injury. Si de grandes quantités sont avalées peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

Danger par aspiration

L'aspiration dans les poumons du produit, par ingestion ou à la suite du vomissement subséquent, peut entraîner une pneumonie chimique, ce qui peut s'avérer mortel.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires.

N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Dioxyde de titane	Groupe 2B	A4	Non listée	Non listée
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	Groupe 3	A4	Non listée	Non listée

N'est pas réputé cancérogène.

contient. (Dioxyde de titane) qui a été classifié comme un groupe 2B carcinogène (peut-être cancérogène pour les humains) par le CIRC.

in this product, TiO₂ poses no known health hazards.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
Canadian TDG	UN1950	Aérosols	2.1	---
Canadian TDG	UN1950	Aerosols	2.1	---
IMDG (Marine)	UN1950	Aerosols	2.1	---

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 06 de 08

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

Autres informations ICAO/IATA PI Y203/203

L'exemption 'quantité limitée' peut être utilisée si l'emballage est en conformité avec du TMD, 49 CFR, du Code IMDG ou la réglementation de l'IATA.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Les Produits Contrôlés (RPD): Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le RPD, et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le RPD.

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA : Sans objet.

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.

SARA Title III - Section 313 : Sans objet.

California Proposition 65 : Sans objet.

Massachusetts Right To Know : Sans objet.

New Jersey Right To Know. (Oxyde de zinc). (Dioxyde de titane). (Isobutane)

Pennsylvania Right To Know. (Oxyde de zinc). (Dioxyde de titane). (Isobutane)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 1 Inflammabilité - 4 Instabilité - 3

FDS préparée par Conformité Réglementaire

Numéro de téléphone 800.201.9486

Date de préparation le 02 mars, 2022

Signification des abréviations
ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CANUTEC: Centre canadien d'urgence transport
CAS = Chemical Abstract Services
CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety
CNS = Central nervous system
GESTIS Substance Database
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank
CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
ICAO = International Civil Aviation Organization
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
LC = concentration létale
LD = dose létale
NFPA = National Fire Protection Association
NTP = National Toxicology Program
OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis
PPM = Parts per million
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
STEL = Short term exposure limit
TDG = Transport de marchandises dangereuses
TWA = Time weighted average

Identificateur du produit : Graisse au lithium blanche - Ver. 1

FDS No. : 2141

Date de préparation : le 02 mars, 2022

Date de la plus récente version révisée :

Page 07 de 08

Références

Fiche signalétique du fabricant.
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
ECHA - European Chemical Agency, Classification and Labelling Inventory
GESTIS Substance Database
OECD - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2015.

Avis

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Devanco Canada ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.